Stratégie régionale de lutte et d'adaptation des secteurs agricole, alimentaire et forêt-bois au changement climatique et dispositifs de soutien



DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Rencontre CapRural du 17 novembre 2022





Quelques chiffres du changement climatique en Auvergne-Rhône-Alpes



Source: données ORCAE – traitement AURA-EE, déc 2021 (calculs effectués sur 12 stations sur la période 1960-2019, sauf pour l'indicateur Enneigement, qui se base sur une seule station, celle du Col de Porte en Chartreuse (38))



14 12

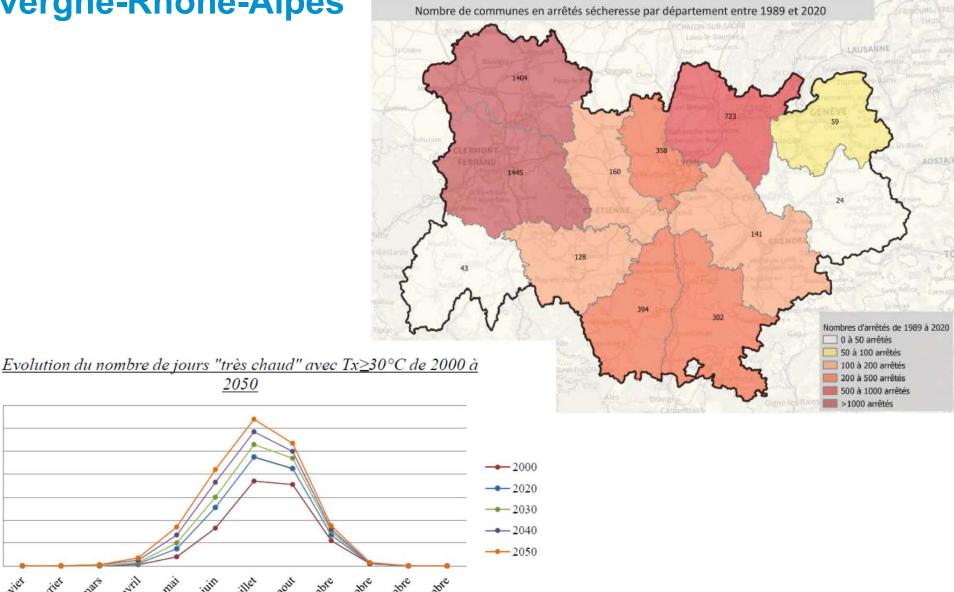
Nombre de jours

2

Quelques chiffres du changement climatique en

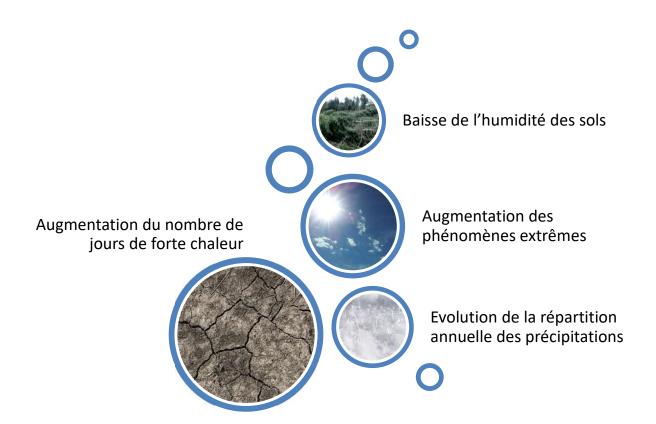
Auvergne-Rhône-Alpes

2050





Les conséquences du changement climatique sur l'agriculture et la forêt-bois



Depuis 2010, les calamités agricoles sont plus fréquentes.

En 2019, plus de 15 000 exploitations d'élevage sont concernées par la sécheresse et des pertes fourragères de 30 à 45 %.

En parallèle en forêt, les scolytes ont détruit 255 000 m3 de bois.

Chaque sécheresse, c'est au moins 100 millions d'€ de pertes économiques sur les secteurs agricole et forestier.

Au-delà des événements climatiques extrêmes, les années difficiles deviennent plus fréquentes, et les baisses de rendements se répètent.



La région dispose de nombreux atouts agricole et forestier face au changement climatique

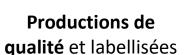


Grande surface de forêt et de prairies permanentes : leur fonction de stockage de carbone est à préserver et à multiplier



Potentiel pour le développement d'énergie renouvelable : méthanisation, bois énergie







Multiplicité des productions régionales et potentiel de transformation et commercialisation sur notre territoire



Profession agricole et acteurs du développement territorial prêts à s'engager sur une stratégie commune



Stratégie régionale de lutte et d'adaptation des secteurs agricole, alimentaire et forêt-bois face au changement climatique

- Un plan voté en assemblée plénière des 15 et 16 octobre 2020
- Les objectifs visés
 - Diminuer le besoin futur d'actions conjoncturelles face aux aléas climatiques
 - Accompagner les secteurs agricole, alimentaire et forestier à s'adapter aux conditions climatiques actuelles et futures
 - Contribuer aux objectifs du SRADDET, en termes d'économies d'eau et de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'augmentation du stockage du carbone en région
- > Un budget dédié de 50 M€ / an





Axe 1. Pérenniser les filières agricoles et forestières face au aléas climatiques

Renforcer le soutien aux investissements préventifs

Renforcer le **soutien aux investissements préventifs** : protection contre la grêle, le gel, les pluies fortes

Diversifier les sources de revenus des exploitations pour qu'elles soient moins exposées

- Investissements favorisant la **diversification des activités** (ateliers de transformation à la ferme, agritourisme...)
- Investissements et formation pour diversifier les productions

Développer de nouveaux débouchés

- Soutien aux filières à haute valeur ajoutée (AB, AOP, Labels...) et à leur évolution
- Soutien à de nouvelles filières





Axe 2. Accompagner les évolutions et investissements nécessaires face au changement climatique

Optimiser l'usage de l'eau

Adapter les systèmes de culture, essences et itinéraires techniques

Améliorer la gestion fourragère des éleages

- Soutien la modernisation des réseaux individuels et collectifs
- Soutien aux travaux de substitution de ressources, de stockage de **l'eau hivernale**, de réutilisation des eaux usées
- Soutien aux installations d'abreuvement des troupeaux
- Soutien au développement de variétés plus résistantes et moins consommatrices d'eau : vergers, grandes cultures, prairies...
- Soutien au développement de l'agroforesterie
- Soutien aux investissements individuels et collectifs de surstockage de fourrage et aux installations de séchages en grange
- Soutien aux investissements nécessaires à l'évolution du travail du 🧸 sol





Axe 3. Développer les énergies renouvelables et l'usage de produits biosourcés

Soutenir la production d'énergies renouvelables et l'autonomie énergétique des exploitations

Substituer les produits conventionnels par des produits biosourcés

Encourager la construction bois avec des essences locales

- Soutien à la méthanisation
- Développement des panneaux photovoltaïques et solaire thermique sur les bâtiments agricoles
- Développement de la **récupération de chaleur** notamment dans les industries agroalimentaires
- Accompagner l'innovation pour développer l'utilisation de produits biosourcés : paillage bois, nouvelles filières (lin, chanvre...) à destination de la construction ou de l'automobile par exemple
- Encourager la construction bois avec des essences locales : rénovation et construction de bâtiments, notamment publics et agricoles, en bois local
- Soutien aux travaux de desserte forestière pour augmentes l'approvisionnement local





Axe 4. Contribuer à un bilan carbone plus favorable

Relocaliser en partie l'économie agricole

Optimiser les systèmes au regard du changement climatique et favoriser les complémentarités

Préserver les sols agricoles et forestiers et conforter les puits de carbone

- Accompagner le développement des projets de circuits courts et de proximité
- Communiquer sur l'achat local et la consommation des produits régionaux
- Soutenir le développement de l'agriculture biologique
- Développer l'autonomie alimentaire des élevages et des territoires
- Soutenir les collectifs et leurs actions
- Préserver les espaces pastoraux par le soutien aux projets de plans pastoraux territoriaux
- Préserver la forêt par le soutien à la **gestion durable**





Axe 5. Former, conseiller et innover pour adapter l'agriculture et la forêt au nouveau contexte climatique

Acquérir, capitaliser et mettre à disposition les connaissances

Encourager la recherche développement pour proposer des systèmes de production agricoles et forestiers adaptés au changement climatique

Diffuser les connaissances

- **Mieux conseiller les agriculteurs et les propriétaires forestiers** pour accompagner les changements nécessaires
- Adapter le parcours installation pour intégrer le sujet du changement climatique

Renforcer les dynamiques territoriales et faire travailler en synergie les acteurs agricoles

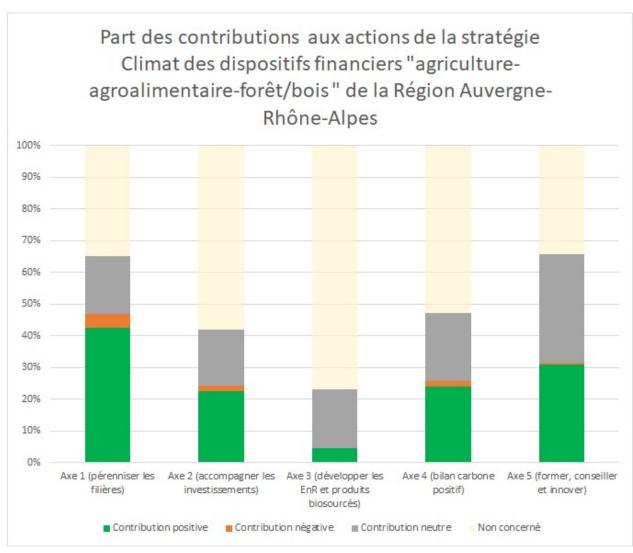
- Travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs
- Sensibiliser, informer et échanger avec le grand public



Mise en œuvre de ce plan régional

2021 : Etat des lieux de la prise en compte du climat dans les dispositifs d'aide de la direction

- Des dispositifs à vocation économique ayant des impacts indirects positifs face au changement climatique (plan bois, politique pastorale...)
- Pistes de recommandations pour une meilleure prise en compte des enjeux climat, notamment dans les plans filières
- Une stratégie à affiner : propose une série d'objectifs mais n'explicite pas d'ambitions de transformation, et besoin d'une meilleure connaissance de la vulnérabilité des productions et des filières





Mise en œuvre de ce plan régional

2021 : Etat des lieux de la prise en compte du climat dans les dispositifs d'aide de la direction

2021-2022 : Réorientation des politiques régionales, dispositifs Feader et élaboration de nouveaux dispositifs d'aide centrés sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation

Développer l'agroforesterie et la plantation de haies Adapter mon exploitation agricole face aux changements (MAEC forfaitaire)



Focus sur la gestion quantitative de l'eau





Soutenir les investissements d'hydraulique agricole

Deux dispositifs de soutien inscrits dans le programmation régional du Feader 23-27

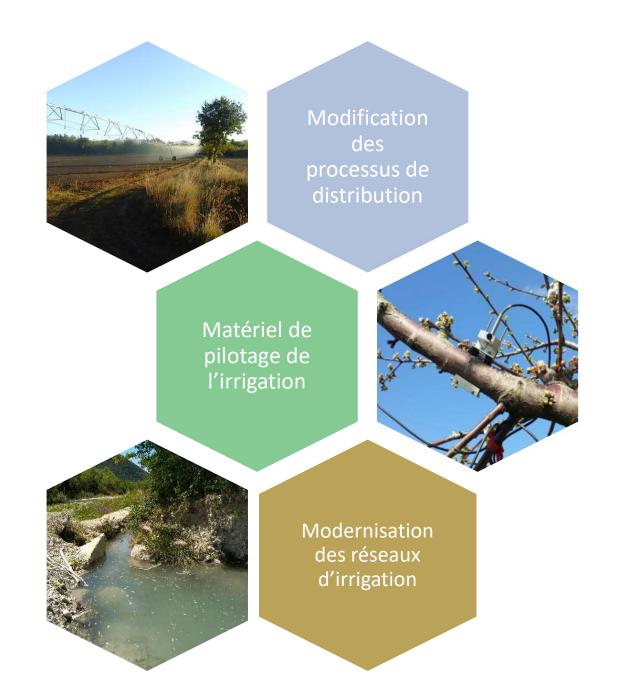
- 205 Investir sur mon exploitation agricole dans les systèmes d'irrigation agricole
- 206 Investir sur mon territoire dans les infrastructures d'hydraulique agricole

Des dispositifs de financement partenariaux

Avec pour objectif de participer à l'adaptation des exploitations et des territoires agricoles à la raréfaction de la ressource en eau, tout en préservant la ressource et en participant à une gestion équilibrée

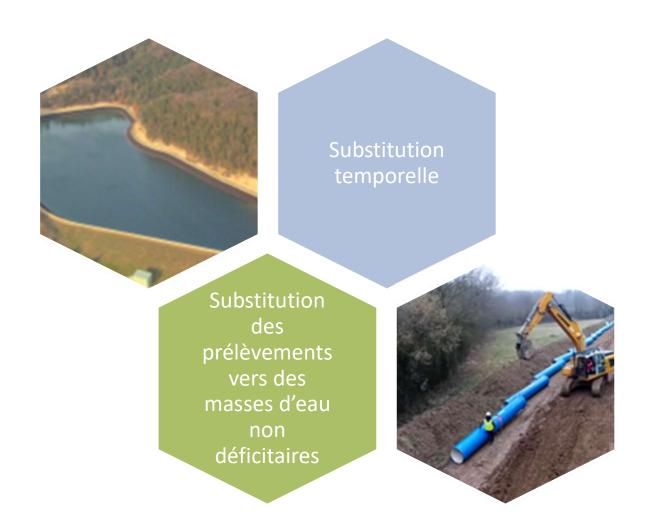


Soutien aux projets d'économies d'eau





Soutien aux projets de substitution





Soutien à la création de nouvelles surfaces irriguées





Un soutien aux investissements intégrés dans les dynamiques territoriales

Des bonifications spécifiques

- Projets dans les exploitations agricoles intégrés à des démarches collectives
- Projets d'amélioration dans les exploitations ou les territoires situés sur les territoires prioritaires SDAGE

Des critères de sélection spécifiques

- Projets intégrés dans des démarches changement climatique ou PTGE/PGRE
- Protection du foncier couvert par le projet



Quelques chiffres de la période 2014-2022

867 projets soutenus

205 579 214,57 € d'investissements

137 288 478,08 € d'aide publique

71 123 ha irrigués « améliorés »

6 594 ha créés

11 088 666 m3 économisés (prévisionnel)



Appui aux autres investissements

Gestion de l'eau dans les élevages

Travail du sol et fertilisation

Développer l'agroforesterie

202 Investir dans les productions végétales

204 Investir en collectifs d'agriculteurs

208 Développer l'agroforesterie et la plantation de haies

209 Adapter mon exploitation agricole face au changement (MAEC forfaitaire)



Soutenir les projets de recherche, innovation et développement



PEPIT 'EAU (AAP 2020) pes

5 projets lauréats

G. Outils de pilotage de l'irrigation à volume contraint, nouvelles technologies

DENVER



CERCEAU

B. Réduire les consommations en eau dans les exploitations d'élevages

D. Appropriation et transfert du pilotage de l'irrigation et de la Réserve Utile (sols)





PROTECT'EAU

E. Limiter l'évapotranspiration et les pertes en eau







VEGET'EAU

C. Evaluation du matériel végétal vis-à-vis du stress hydrique



Accompagner les territoires face au changement climatique

Dispositif FEADER : Déployer une stratégie locale de développement (agri-forêt)

- ★ Objectifs: Stimuler l'implication locale sur les enjeux agricoles (foncier, pastoralisme, gestion de l'eau), alimentaires, forêt-bois et d'adaptation au changement climatique, par le soutien aux stratégies territoriales sur ces thématiques. Favoriser l'action concertée et collective. Innover, décloisonner, amorcer des projets qui réussissent dans la durée.
- Projets cibles: Soutien à l'élaboration, à l'animation et aux projets issus des stratégies locales:
 - de la préservation et valorisation du foncier agricole,
 - de la relocalisation alimentaire (stratégies alimentaires territoriales),
 - du développement de la filière forêt-bois (stratégies forestières de territoires),
 - du développement de l'activité pastorale (plans pastoraux territoriaux),
 - d'une gestion partagée et raisonnée des ressources en eau
 - de la transition du secteur agricole pour une meilleure adaptation au changement climatique

Une stratégie consiste en un diagnostic, l'identification d'enjeux et d'objectifs stratégiques, un programme d'actions pluriannuel avec un maquette financière, des indicateurs de suivi et d'évaluation, et la constitution d'une instance de gouvernance (public-privé)

★ Bénéficiaire éligible : toute personne morale ou physique, avec obligatoirement la présence d'une collectivité intercommunale dans le partenariat



Accompagner les territoires face au changement climatique

Dispositif FEADER : Déployer une stratégie locale de développement (agri-forêt)

Engagements : coopération (au moins 2 entités), projet nouveau, création d'une instance de gouvernance de la stratégie

Aide: Subvention à taux de 80 %

Coûts de personnel €/h de travail

Mise en œuvre de la stratégie (eau et climat) : financement des projets d'expérimentations, déploiement d'outils d'aide à la décision, capitalisation et diffusion, déploiement de résultats de R&D, par un taux forfaitaire de 40 % des frais de personnels

Budget FEADER: 2,15 M€ par an, cible d'environ 150 dossiers sur la programmation



DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT ET DE L'AGROALIMENTAIRE





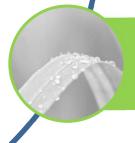
Focus sur la gestion quantitative de l'eau



Soutenir les investissements (hydraulique agricole, abreuvement)



Accompagner les territoires face au changement climatique



Soutenir les projets de développement, innovation et recherche





Modifier les processus de distribution

Matériel de pilotage de l'irrigation

Economiser l'eau





Modernisation des réseaux d'irrigation